



Nouakchott, le :

**DOMICILIATION IRREVOCABLE DE SALAIRE  
EMPLOYE D'ENTREPRISES PRIVEES**

Nous Soussignés : .....

BP:..... Tél. :..... Fax : .....

Déclarons par le présent acte nous engager à virer le salaire mensuel ainsi que les appointements au compte N° ..... ouvert dans les livres de la B.C.I. au nom de : .....

Matricule : ..... grade : ..... Fonction : .....

Lieu de travail :..... à partir du : .....

Salaire mensuel net :..... **Ouguiyas**

N° Téléphone personnel : .....

En cas de rupture du contrat de travail (licenciement, départ volontaire etc.) toutes les sommes qui seront versées à l'intéressé à quelque titre que ce soit, seront virées dans son compte indiqué ci haut.

Si l'intéressé démissionne de son propre chef ou s'il est licencié sans droit, l'employer s'engage à virer à la BCI un montant minimum équivalent à trois mois de salaire pour couvrir d'éventuelles avances sur salaire.

La présente domiciliation subsisterait jusqu'au paiement des sommes dues par l'intéressé et ne pourra être révoquée que par écrit de la B.C.I sous forme d'attestation de mainlevée.

**L'employé (e)**

**L'employeur  
Cachet et Signature**

**La B.C.I.**